RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. — LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 30 NOVEMBRE 1958

4e CIRCONSCRIPTION DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

SCRUTIN DE BALLOTTAGE

CANDIDATURE

CLÉMENT BOURNE

Électrices, Électeurs, Chers Amis,

Le scrutin du 23 novembre a fait de moi le **CANDIDAT NATIONAL LE PLUS FAVORISÉ.**

J'adresse mes remerciements bien sincères aux 7 451 électeurs qui ont affirmé, d'emblée, leurs convictions sur mon nom.

En ce deuxième tour, votre choix sera très simplifié,

il ne s'agit plus de voter pour faire plaisir à des amis,

il ne s'agit plus seulement de penser, en votant, aux intérêts particuliers d'un canton ou d'une catégorie spéciale de Français,

IL S'AGIT DE L'AVENIR DU PAYS.

Ma candidature doit recueillir, me semble-t-il, et sans hésitation, l'adhésion de tous ceux qui ne veulent ni **DU DIRIGISME, NI DU COLLECTIVISME AFFIRMÉ OU DÉGUISÉ.**

En m'apportant vos suffrages, vous affirmerez votre attachement à **TOUTES LES LIBERTÉS, ET EN PARTICULIER A LA LIBRE ENTREPRISE.**

Vous affirmerez votre désir de voir changer à tout prix les méthodes et les mœurs politiques de ce pays.

Vous voterez **PAIX SOCIALE,**

Vous voterez administration **RAISONNABLE,**

Vous voterez RENOUVEAU FRANÇAIS,

et vous n'oublierez pas que M. Elie ROUSSET, négociant à Voiron, Vice-Président de la Chambre de Commerce de Grenoble, mon suppléant, m'a donné, en même temps que son amitié, sa caution.

Clément BOURNE
Pépiniériste,
Officier du Mérite Agricole,
Conseiller général de Saint-Marcellin.

IMPR. ALLIER, GRENOBLE